



Le _____

Comité d'admissibilité au transport adapté
Société de transport de Laval
2250, avenue Francis-Hughes
Laval (Québec) H7S 2C3

Objet : Demande d'admission au transport adapté de la STL « Évaluation »

Madame,
Monsieur,

Pour faire suite à l'évaluation des capacités de _____
réalisée à partir de la grille d'évaluation fonctionnelle pour l'utilisation du transport en commun
régulier et en nous référant à la connaissance que nous avons de la personne, nous
recommandons :

1. Que la personne utilise le transport adapté en tout temps.
2. Que la personne utilise le transport adapté et débute un apprentissage
au transport en commun régulier pour ses activités.
3. Que la personne utilise le transport adapté pour les endroits pour lesquels
l'apprentissage n'a pas été fait.
4. Que la personne utilise le transport adapté en soirée seulement.
5. Autre(s) raison(s) :

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, nos meilleures salutations.

Chef de service – Réadaptation

GRILLE D'ÉVALUATION FONCTIONNELLE

POUR L'UTILISATION DU TRANSPORT EN COMMUN

- I. Sécurité sur la rue
- II. Utilisation fonctionnelle de l'autobus
- III. Comportements adéquats nécessaires
- IV. Comportements en situation d'urgence

- L'évaluation doit se faire individuellement.
- Les acquisitions doivent être vérifiées par des mises en situation.

NOM : _____

DATE : _____

ADRESSE : _____

ÉVALUATEUR : _____

- COTATION :**
- 0 : *L'environnement ne permet pas au sujet de faire l'activité ou de l'évaluer;*
 - 1 : *Dépendance totale;*
 - 2 : *Besoin de supervision étroite, d'aide physique ou d'accompagnement;*
 - 3 : *Besoin de conseils ou de rappels occasionnels;*
 - 4 : *Autonomie complète.*

I. SÉCURITÉ SUR LA RUE (Pré-requis à l'apprentissage au transport)

	COTE
1. Circule autour du pâté de maison sans s'égarer	
2. S'éloigne de quelques coins de rues de sa maison sans s'égarer	
3. Identifie l'endroit où il (elle) doit se rendre à partir d'un repère visuel	
4. Marche sur le trottoir	

5.	Contourne les obstacles	
6.	Reconnaît la pancarte « Arrêt / Stop »	
7.	Distingue les voitures qui sont en mouvement et celles qui sont stationnées	
8.	Traverse seulement aux intersections	
9.	Regarde de chaque côté avant de traverser	
10.	S'arrête à chacune des intersections	
11.	Demeure vigilant(e) pendant la traversée	
12.	Reconnaît chaque couleur des feux de circulation	
13.	Traverse la rue au feu vert	
14.	Ne traverse pas la rue au feu rouge	
15.	Circule malgré les intempéries; a les capacités physiques; s'habille en conséquence.	
16.	Garde en sa possession une carte d'identité (nom, adresse, numéro de téléphone, trajet, numéro d'autobus)	

*N.B.: Si la personne éprouve plusieurs difficultés à la section 1, ne pas remplir les autres sections;
Les points non acquis peuvent constituer les objectifs d'apprentissage pré-requis au transport.*

II. UTILISATION FONCTIONNELLE DE L'AUTOBUS

	COTE
1. Reconnaît les arrêts d'autobus (connaît le symbole, localise l'arrêt et mémorise le numéro de l'arrêt)	
2. Reconnaît le numéro de l'autobus	
3. Se place au bout de la file	
4. Entre par la porte avant	
5. Attend que les personnes sortent de l'autobus	
6. Dépose sa monnaie ou son billet dans la boîte ou présente son laissez-passer au chauffeur	
7. Vérifie si nécessaire auprès du chauffeur s'il est dans le bon autobus (verbalement ou avec une carte)	
8. S'assoit adéquatement	
9. Se tient debout en tenant une barre d'appui	
10. Est attentif(ve) à l'environnement durant le trajet, ou demande au chauffeur	
11. Peut reconnaître un point de repère	
12. Signale son intention de sortir (sonne la cloche, se lève)	
13. Utilise la sortie la plus proche	
14. Peut effectuer un trajet simple du point A au point B sans correspondance	
15. Peut effectuer un trajet avec correspondance	

III. COMPORTEMENTS ADÉQUATS NÉCESSAIRES

	COTE
1. Expression physique et verbale discrète	
2. Utilise l'espace nécessaire sur les banquettes	
3. Reste debout s'il n'y a pas de place pour s'asseoir	
4. Capable de demander verbalement une demande simple ou à l'aide d'une carte	
5. Respecte les règlements de l'autobus (fumer, jouer avec les portes, se servir de l'alarme sans motif, etc.)	
6. Garde sa place avec les gens qu'il(elle) ne connaît pas	
7. Peut rectifier la situation s'il(elle) se trompe d'autobus	

IV. COMPORTEMENTS EN SITUATION D'URGENCE

	COTE
1. Reconnaît qu'il (elle) est perdu(e)	
2. Retrouve son chemin par lui-même (elle-même)	
3. Demande au chauffeur d'autobus les renseignements nécessaires pour son orientation	
4. Demande à une autre personne les renseignements nécessaires à son orientation	
5. Garde son calme	
6. Sort sa carte d'identification	
7. Se rend dans un endroit public pour téléphoner (garage, dépanneur, restaurant ou pharmacie)	
8. Utilise le téléphone public	
9. Demande à quelqu'un de téléphoner pour lui (elle) au besoin	
10. Demeure dans un lieu sécuritaire	